Note d'intention du projet 13

Dans ce document je souhaite expliquer les objectifs, les motivations qui m'ont conduit à réaliser ce projet, qui a été développé pour améliorer la communication entre le personnel soignant des EHPAD et la famille ou les proches des résidents.

Au moment de choisir un sujet à traiter pour mon projet final, je me suis interrogé sur ce qui m'avait touché et interpellé dans un passé proche. Ces deux dernières années, il n'y a rien eu de comparable à l'épidémie du COVID-19 qui s'est propagée dans le monde entier et qui a fait énormément de victimes. Ce virus que personne n'attendait a changé le quotidien des travailleurs de tous les secteurs d'activité, et en particulier celui des professionnels de santé qui se sont retrouvés sur la ligne de front à soigner les patients contaminés. Un membre de ma famille étant infirmière dans un EHPAD, et ayant fait face à ces problèmes, elle m'a inspiré à réaliser ce projet.

Les difficultés dont l'infirmière m'a fait part, étaient principalement les suivantes :

- Une grande partie des résidents contaminés par le virus, donc **multiplication de patients à soigner**, dont certains dans un état grave et d'autres moins grave mais nécessitant tout de même d'un attention particulière et chronophage.
- **Gérer les proches des résidents**, qui à juste titre craignaient pour la vie de celui ou de celle qu'ils connaissaient dans l'EHPAD, et qui n'hésitaient donc pas à appeler plusieurs fois par jour pour connaitre l'état de santé du résident. Un problème de communication important a alors eu lieu par moment entre le personnel soignant et les proches des résidents, surtout sur la période pendant laquelle l'état a interdit les visites pour protéger les personnes âgées qui étaient les plus vulnérables à ce moment.

La solution que j'ai imaginé et que j'ai voulu apporter en réalisant mon projet, a été de créer une application web de type blog, à travers lequel les soignants informeraient les proches des résidents sur l'état de santé quotidien des ces derniers en publiant des articles. Ces articles seront accessibles aux proches des résidents disposant d'un compte créé par l'EHPAD. La création d'un compte pour le proche d'un résident est utile pour deux raisons principales. La première étant le fait qu'un résident doit donner son accord pour qu'un de ses proches ait accès aux comptes rendus rédigés par les soignants. Le résident est en droit de refuser de communiquer ces informations à son sujet. La seconde raison est de protéger les informations sur les autres résidents. En effet, un proche disposant d'un compte pour se connecter à l'application web, ne doit en aucun cas être en mesure de consulter les informations rédigées sur les résidents auxquels il n'est pas lié dans le système.

Quelles sont donc les avantages pour les différents acteurs d'utiliser mon application web ?

- Pour le personnel soignant : considérant le fait qu'un résident peut avoir plusieurs proches susceptibles d'appeler le même jour, ce qui est très probable surtout en temps de crise sanitaire. Le soignant chargé d'informer peut alors le faire en moins de deux minutes par résident, ce qui lui laisse un temps précieux pour exercer ses fonctions et apporter des soins précieux.
- Pour les proches des résidents : être informé au quotidien sur l'état de santé du résident. Même si le compte rendu ne répond pas à toutes les questions que les proches pourraient se poser, en temps de crise ou durant la période d'un voyage, ces derniers auront la possibilité de consulter les informations en ligne, simplement en se connectant sur l'application web.